

Nombre

de conseillers en exercice	9
de présents	9
de votants	9

L'an deux mille onze et le 21 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Objet

Nomination d'un régisseur
pour la régie
Pose d'une cloche

Étaient présents : Mr Roger BRUN, Mr Bernard CRUEIZE, Mme Sylvie CRUEIZE Mr Guy ENSUQUE, Eric MALHERBE, Robert RAYNAL, Melle Denise ROUEL, Mr Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Guy ENSUQUE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer un régisseur pour la régie Pose d'une cloche concernant l'encaissement des chèques et espèces des personnes voulant donner une somme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, nomme Madame Séverine TROCELLIER régisseur de cette régie et Monsieur Guy ENSUQUE, suppléant en cas d'empêchement du régisseur.

NOTA- Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 15/04/2011

**Pour extrait conforme au
registre
Fait à MARCHASTEL le
21/04/2011
Le Maire**

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents

**Acte rendu exécutoire, après
dépôt ou transmission en
Préfecture le 21/04/2011
et publication ou notification
le 21/04/2011**